

COMMUNE DE LANOUILLE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MARS 2026

Nombre de conseillers :

en exercice : 15

présents : 14

votants : 15 (1 pouvoir)

L'an deux mil vingt-six, le vingt-et-un mars

Le Conseil Municipal de la Commune de Lanouaille
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie
sous la présidence de M. Jean-Christophe BOULANGER, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 16/03/2026

PRESENTS :

BOULANGER Jean-Christophe

POUQUET Alain

MERILLOU Stéphane

CUBERTAFON Jean-Pierre

COMBROUX Philippe

DELAGE Jacques

BARJOU Eva

PERETTI Martine

POLTORAK Jacqueline

GAY Françoise

MAILLER Nathalie

PEYRAMAURE Yvette

FEURPRIER Céline

COUSTY Thibault

formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS EXCUSES : FOREST Guy donne pouvoir à Stéphane MERILLOU**Délégués au Syndicat Départemental d'Energies de la Dordogne (SDE 24)**

Conformément aux articles L.5211-7 et L.5212-7 du Code Général des Collectivités Territoriales et à l'article 7.2 des statuts du SDE24 en date du 3 mai 2023, la commune est représentée au sein du Syndicat Départemental d'Energies de la Dordogne par 2 délégués titulaires et 2 délégués suppléants, élus par le Conseil Municipal ;

Après appel à candidatures, le conseil municipal décide à l'unanimité de ne pas procéder par scrutin secret aux nominations des délégués et a voté.

Ont été élus :

Titulaires : 1 : CUBERTAFON Jean-Pierre
2 : GAY Françoise

Suppléants : 1 : POUQUET Alain
2 : PEYRAMAURE Yvette

Le Maire,
Jean-Christophe BOULANGER

Le secrétaire de séance,

